

Solution d'assurance vie universelle « à dépôt unique » pour les clients plus âgés

Pour de nombreux Canadiens de plus de 55 ans, l'assurance vie peut être utilisée pour laisser une somme d'argent non imposable au conjoint, aux enfants, aux petits-enfants ou à la succession. Pour les Canadiens âgés fortunés qui recherchent une protection à vie permanente et souple, envisagez une police d'assurance vie universelle de BMO Assurance.

Faisons la connaissance de Carl et de Katherine

- Âgés de 69 ans, trois enfants adultes mariés et six petits-enfants.
- Canadiens fortunés nouvellement retraités.
- Ils ne s'inquiètent pas de leur revenu de retraite.
- Ils n'ont aucune dette ni aucun prêt hypothécaire à rembourser.
- Ils ont besoin d'une assurance vie permanente de 500 000 \$.

Liste de vérification relative à l'assurance pour Carl et Katherine

- ✓ Ils souhaitent maximiser la valeur nette de leur succession pour leurs enfants et petits-enfants.
- ✓ Ils veulent rembourser la police le plus rapidement possible.

La solution gagnante de BMO Assurance :

Gamme Dimension à frais modiques (assurance conjointe dernier décès)

- Option 1 : CA TRA 85/20 fondé sur une solution payable pendant 10 ans.
- Option 2 : CA TRA 85/20 fondé sur une solution à dépôt unique.

	Option 1	Option 2
Couverture	500 000 \$	500 000 \$
Prestation de décès	Capital assuré	Capital assuré
Frais liés au coût d'assurance (CA)	TRA 85/20	TRA 85/20
Dépôt annuel calculé ¹	23 466 \$ (pour 10 ans)	166 272 \$ (pour 1 an)
Total des dépôts	234 660	166 272
Valeur actuelle ²	204 063	166 272
Taux de l'illustration	1,50 % Compte à intérêt garanti (CIG) de 10 ans	3,25 % Compte à intérêt garanti (CIG) de 30 ans
Valeurs après le 90^e anniversaire 90 ans (21^e année)		
Taux de rendement interne de la prestation de décès	4,64	5,38 %
Valeur de rachat totale	161 490	151 843
Valeur nette de la succession	500 000	500 000



À propos de la Gamme Dimension (frais modiques) :

- Options de coût d'assurance concurrentielles – excellente valeur pour les montants de capital assuré d'au moins 500 000 \$.
- Compte à intérêt garanti (CIG) de 10 ans : Taux minimum garanti de 1,50 %.
- **NOUVEAUX** CIG de 20 ans et CIG de 30 ans.
- Programme Ressources santé de BMO Assurance^{MC} – l'assuré et les membres de sa famille peuvent obtenir des services d'information médicale et d'assistance personnelle, sans frais³.
- Équipe de soutien aux ventes exceptionnelle – pour vous aider à organiser votre prochain dossier important d'assurance vie universelle.

Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de BMO Assurance, appelez votre agent général, communiquez avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance le plus près de chez vous ou composez le 1-877-742-5244 :

BMO Société d'assurance-vie

Région de l'Ontario
1-800-608-7303

Région du Québec et de l'Atlantique
1-866-217-0514

Région de l'Ouest
1-877-877-1272

bmoassurance.com/conseiller



¹ Soumission pour un homme non-fumeur de 57 ans (âge unique équivalent) basée sur une taxe provinciale de 2 % sur les primes, une prime annuelle calculée pour 10 ans, ainsi qu'un dépôt unique pour une police en vigueur jusqu'à l'âge unique équivalent de 100 ans. Dans le cas de l'option 2, le compte auxiliaire est créé, car il n'y a pas suffisamment de marge de placement dans la police pour permettre le dépôt unique. Les fonds excédentaires sont transférés dans le compte auxiliaire, mais sont automatiquement transférés de nouveau dans la police le plus rapidement possible. Arrondi au dollar près.

Source : Valeurs projetées en fonction des scénarios du logiciel d'illustration La Vague 52.0.

² Dans l'hypothèse où les dépôts sont effectués au début de la période à un taux de 3,25 % composé annuellement.

³ BMO Assurance n'offre les services que sur la base d'une recommandation et n'exige aucuns frais pour les services offerts. Experts médicaux de Teladoc^{MDT} et TELUS Santé n'exigeront aucuns frais pour les services qu'ils fournissent. Vous pourriez toutefois devoir engager des frais supplémentaires pour des services ou fournisseurs qui vous sont recommandés par Experts médicaux de Teladoc^{MDT} ou TELUS Santé. Vous êtes libre d'engager ou non ces frais supplémentaires. Par conséquent, BMO Assurance n'est aucunement responsable de les régler.

^{MDT} Experts médicaux de Teladoc est une marque déposée de Teladoc Health, Inc.

Les renseignements que renferme le présent document sont offerts à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis. L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise a préséance. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie